

**EUROFINS SCIENTIFIC S.E.**

Société Européenne

23, Val Fleuri, L-1526, Luxembourg

Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg B 167775

(la «*Société* »)

---

**RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE  
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DU 25 AVRIL 2019 SUR  
LES CONFLITS D'INTERET**

Luxembourg, le 25 mars 2019

Chers Actionnaires,

Conformément à l'article 18 des Statuts de la Société et à l'article 441-7 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 Août 1915, telle que modifiée :

- lors du Conseil d'Administration du 20 décembre 2018, Monsieur Stuart ANDERSON, Madame Fereshteh POUCHANTCHI et Madame Patrizia LUCHETTA n'ont pas pris part à la délibération ni au vote, sur la décision relative à leur nomination en tant que membres du Comité de Rémunération et à la détermination de leur rémunération comme membres du Comité de Rémunération ;
- lors du Conseil d'Administration du 8 janvier 2019, Monsieur Stuart ANDERSON, Madame Fereshteh POUCHANTCHI et Madame Patrizia LUCHETTA n'ont pas pris part à la délibération ni au vote sur la décision relative à l'octroi des options dans le cadre du nouveau plan d'options destiné à certains membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux de la Société et/ou d'entités affiliées ;
- lors du Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> mars 2019, Monsieur Gilles Martin n'a pas pris part à la délibération ni au vote, sur la décision relative à sa rémunération au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2018 en sa qualité de Président Directeur Général de la Société.

Pour le Conseil d'Administration de la Société

---

Monsieur Gilles Martin  
Président du Conseil d'Administration et Directeur Général